



AGENCE REGIONALE DE SANTE
DELEGATION DEPARTEMENTALE DES YVELINES
DEPARTEMENT VEILLE ET SECURITE SANITAIRES
SERVICE SANTE ENVIRONNEMENT

143, Bd de la Reine
78 007 VERSAILLES CEDEX

Tél : 01 30 97 73 39 Fax : 01 39 49 48 10

QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

RAPPORT ANNUEL

2019

UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION : **ACHERES**



Les données de ce rapport sont extraites du Système d'Information en Santé Environnement (SISE-Eaux)

Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE

DANS VOTRE UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION, LA OU LES UNITES DE DISTRIBUTION SONT COMPOSEES DE LA FACON SUIVANTE :

Unité de distribution : ACHERES

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
ACHERES	en totalité	20 823
	Population totale :	20 823

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE

Un réseau d'alimentation en eau potable peut être schématisé par trois types d'installations caractérisant d'amont en aval :

1. L'ORIGINE DE L'EAU

Il s'agit de la RESSOURCE : captage (CAP) d'eau souterraine (source, puits, forage...) ou prise d'eau superficielle (rivière, canal, retenue...).

2. LA PRODUCTION D'EAU

Il s'agit du lieu où sont mis en place les dispositifs de traitement, qu'ils soient simples (désinfection par exemple) ou plus sophistiqués (filière de traitement complète). Ce lieu est nommé "station de traitement-production" (TTP)

3. LA DISTRIBUTION D'EAU

Une UNITE DE DISTRIBUTION (UDI) est un réseau caractérisé par une même unité technique (continuité des tuyaux), une qualité d'eau homogène, ainsi que les mêmes PRPDE et délégataire.

DANS VOTRE UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION, LA OU LES UNITES DE DISTRIBUTION SONT ALIMENTEES DE LA FACON SUIVANTE :

Note : Les alimentations de secours (SEC) peuvent être décrites

Unité de distribution : ACHERES

Population desservie: 20823 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
USINE ACHERES	000800	TTP	1	Permanent	100%

Nota: S = source, F = forage

Situation administrative des captages d'eau

Rappels réglementaires :

La Loi du 16 juillet 1964 a rendu obligatoire l'instauration des périmètres de protection autour des captages d'eau potable et la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a étendu cette exigence aux captages antérieurs à 1964 dont la protection naturelle est insuffisante. La loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique étend cette obligation aux captages naturellement protégés, et permet aux sociétés privées de bénéficier d'une telle protection pour les captages antérieurs au 1er janvier 2004. La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 renforce les dispositifs de lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole. Une des actions du Plan Régional Santé Environnement 3 est la poursuite de la mise en oeuvre de la protection des captages utilisés pour l'alimentation en eau potable.

L'absence de mise en place de périmètres de protection peut engager la responsabilité pénale de la PRPDE ou du distributeur.

Note spécifique à l'attention de la PRPDE :

Il vous appartient de vous assurer que les périmètres de protection ont bien été définis, qu'un arrêté de déclaration d'utilité publique (D.U.P.) a été signé par le Préfet, que ces documents et servitudes ont été notifiés aux propriétaires, et que les documents d'urbanisme (P.O.S., P.L.U.) ont été mis en compatibilité avec les prescriptions de la D.U.P..

Pour de plus amples informations sur la procédure à suivre, ou si vous constatez des inexactitudes dans le tableau ci-dessous, rappelant la situation administrative de vos captages telle qu'elle est connue de l'ARS, je vous invite à prendre contact avec le service Santé Environnement de la Direction Départementale des Yvelines.

DESCRIPTIF du ou des CAPTAGE(S)			SITUATION ADMINISTRATIVE				
Nom	Type	Commune d'implantation	Date de délibération de la collectivité	Avis Hydrogéologue agréé	Date de dépôt du dossier en MISE	Avis CoDERST (ex C.D.H.)	Arrêté de D.U.P.
F ACHERES MONTSOURIS F2	CHAMP CAPTANT ACHERES	ACHERES	16/02/2006	01/12/2001	03/05/2006	09/06/2008	11/08/2008
F ACHERES MONTSOURIS F3	CHAMP CAPTANT ACHERES	ACHERES	16/02/2006	01/12/2001	03/05/2006	09/06/2008	11/08/2008
F ST GERMAIN ACHERES F4 MONTSOURIS	CHAMP CAPTANT ACHERES	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	16/02/2006	01/12/2001	03/05/2006	09/06/2008	11/08/2008

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Les prélèvements sont effectués :

- au captage (eau brute, avant tout traitement),
- en sortie de station de traitement-production (eau traitée),
- dans les unités de distribution au robinet du consommateur (eau distribuée).

Cette synthèse prend en compte l'ensemble des paramètres analysés.

Type de l'installation : CAPTAGE

Nom de l'installation : F ACHERES MONTSOURIS F2

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
1	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
06/11/19	00210098	ACHERES	F ACHERES MONTSOURIS F2 EAU BRUTE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : CAPTAGE

Nom de l'installation : F ACHERES MONTSOURIS F3

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
1	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
24/01/19	00203203	ACHERES	F ACHERES MONTSOURIS F3 EAU BRUTE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : CAPTAGE

Nom de l'installation : F ST GERMAIN ACHERES F4 MONTSOURI

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
1	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
24/01/19	00203202	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	F ST GERMAIN ACHERES F4 EB	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION

Nom de l'installation : USINE ACHERES

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
6	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
24/01/19	00203245	ACHERES	SORTIE RESERVOIR D'ACHERES	C	C
19/02/19	00204009	ACHERES	SORTIE RESERVOIR D'ACHERES	C	C
05/06/19	00206349	ACHERES	SORTIE RESERVOIR D'ACHERES	C	C
09/07/19	00206957	ACHERES	SORTIE RESERVOIR D'ACHERES	C	C
02/10/19	00209322	ACHERES	SORTIE RESERVOIR D'ACHERES	C	C
04/12/19	00210380	ACHERES	SORTIE RESERVOIR D'ACHERES	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : ACHERES

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
40	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
02/01/19	00202646	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
17/01/19	00202956	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
24/01/19	00203119	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
31/01/19	00203207	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
01/02/19	00203225	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
13/02/19	00203545	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
22/02/19	00204103	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
08/03/19	00204506	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
15/03/19	00204671	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
22/03/19	00204777	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
05/04/19	00205072	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
12/04/19	00205208	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
24/04/19	00205388	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
30/04/19	00205488	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
03/05/19	00205536	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
14/05/19	00205673	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
24/05/19	00205945	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
05/06/19	00206118	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
17/06/19	00206378	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
24/06/19	00206616	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
12/07/19	00207072	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : ACHERES

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériol.	Conformité chimique
23/07/19	00207360	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
06/08/19	00207659	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
13/08/19	00207804	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
19/08/19	00207941	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
04/09/19	00208292	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
11/09/19	00208707	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
17/09/19	00208597	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
20/09/19	00208680	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
27/09/19	00209101	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
08/10/19	00209184	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
14/10/19	00209342	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
23/10/19	00209428	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
06/11/19	00209701	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
21/11/19	00210064	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
25/11/19	00210138	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
28/11/19	00210231	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
02/12/19	00210286	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
17/12/19	00210600	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C
23/12/19	00210730	ACHERES	POINT MOBILE ACHERES	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

Le(s) tableau(x) ci-dessous présentent les résultats d'analyses des principaux paramètres représentatifs des caractéristiques de l'eau et des principaux polluants susceptibles d'être présents dans l'eau. Les paramètres, pour lesquels des dépassements des limites de qualité fixées par le code de la santé publique ont été constatés, sont indiqués "hors limites!" dans la dernière colonne à droite du tableau.

Types d'eau : B = eau brute, T1 = eau traitée (en sortie de station de traitement-production), T = eau désinfectée (en réseau de distribution), S = sans traitement

CAP	F ACHERES MONTSOURIS F2
------------	--------------------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	B	2	7,20	7,31	7,42		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	B	1	0,28	0,28	0,28		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	B	1	0	0	0	10000	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	B	1	0	0	0	20000	
FMG	FLUORURES MG/L	mg/L	B	1	0,60	0,60	0,60		
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	4	
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00		
NO3	NITRATES (EN NO3)	mg/L	B	1	10,60	10,60	10,60	100	
ATRZ	ATRAZINE	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ADET	ATRAZINE DÉSÉTHYL	µg/L	B	1	0,03	0,03	0,03	2	
ADETD	ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	µg/L	B	1	0,02	0,02	0,02	2	
26DCB	2,6 DICHLOROBENZAMIDE	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
AMPA	AMPA	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
BRMCL	BROMACIL	µg/L	B	1	0,03	0,03	0,03	2	
METACET	MÉTALDÉHYDE	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ETDMR	ETHIDIMURON	µg/L	B	1	0,04	0,04	0,04	2	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

CAP	F ACHERES MONTSOURIS F3
------------	--------------------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	B	2	7,10	7,14	7,18		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	B	1	0,59	0,59	0,59		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	B	1	0	0	0	10000	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	B	1	0	0	0	20000	
FMG	FLUORURES MG/L	mg/L	B	1	0,43	0,43	0,43		
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	4	
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00		
NO3	NITRATES (EN NO3)	mg/L	B	1	7,50	7,50	7,50	100	
ATRZ	ATRAZINE	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ADET	ATRAZINE DÉSÉTHYL	µg/L	B	1	0,01	0,01	0,01	2	
ADETD	ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
26DCB	2,6 DICHLOROBENZAMIDE	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
AMPA	AMPA	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
BRMCL	BROMACIL	µg/L	B	1	0,01	0,01	0,01	2	
METACET	MÉTALDÉHYDE	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ETDMR	ETHIDIMURON	µg/L	B	1	0,01	0,01	0,01	2	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
 dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

CAP F ST GERMAIN ACHERES F4 MONTSOURIS

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	B	2	7,10	7,18	7,25		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	B	1	0,12	0,12	0,12		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	B	1	0	0	0	10000	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	B	1	0	0	0	20000	
FMG	FLUORURES MG/L	mg/L	B	1	0,69	0,69	0,69		
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	4	
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00		
NO3	NITRATES (EN NO3)	mg/L	B	1	4,70	4,70	4,70	100	
ATRZ	ATRAZINE	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ADET	ATRAZINE DÉSÉTHYL	µg/L	B	1	0,03	0,03	0,03	2	
ADETD	ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	µg/L	B	1	0,07	0,07	0,07	2	
26DCB	2,6 DICHLOROBENZAMIDE	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
AMPA	AMPA	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
BRMCL	BROMACIL	µg/L	B	1	0,19	0,19	0,19	2	
METACET	MÉTALDÉHYDE	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ETDMR	ETHIDIMURON	µg/L	B	1	0,17	0,17	0,17	2	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

TTP	USINE ACHERES
------------	----------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	T1	12	7,00	7,23	7,73		
TH	TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f	T1	6	45	47	48		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	T1	6	0,00	0,13	0,25		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	T1	6	0	0	0	0	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	T1	6	0	0	0	0	
ALTMICR	ALUMINIUM TOTAL µG/L	µg/L	T1	3	0	0	0		
FMG	FLUORURES MG/L	mg/L	T1	3	0,53	0,61	0,69	1.5	
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	T1	6	0,00	0,00	0,00		
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	T1	6	0,00	0,00	0,00	0.1	
NO3	NITRATES (EN NO3)	mg/L	T1	6	6,60	8,00	9,50	50	
ATRZ	ATRAZINE	µg/L	T1	3	0,00	0,00	0,00	0.1	
ADET	ATRAZINE DÉSÉTHYL	µg/L	T1	3	0,03	0,03	0,03	0.1	
ADETD	ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	µg/L	T1	3	0,04	0,05	0,06	0.1	
26DCB	2,6 DICHLOROBENZAMIDE	µg/L	T1	3	0,00	0,00	0,00	0.1	
AMPA	AMPA	µg/L	T1	3	0,00	0,00	0,00	0.1	
BRMCL	BROMACIL	µg/L	T1	3	0,00	0,00	0,00	0.1	
METACET	MÉTALDÉHYDE	µg/L	T1	3	0,00	0,00	0,00	0.1	
ETDMR	ETHIDIMURON	µg/L	T1	3	0,03	0,06	0,08	0.1	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

UDI	ACHERES
------------	----------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	T	80	6,90	7,12	7,60		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	T	40	0,00	0,15	0,29		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	T	40	0	0	0	0	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	T	40	0	0	0	0	
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	T	40	0,00	0,00	0,00		
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	T	3	0,00	0,00	0,00	0.5	